# ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

## Garantir l'interopérabilité des bornes de recharge des véhicules électriques

Question écrite n° 18427

### Texte de la question

M. Sylvain Berrios appelle l'attention de M. le ministre des transports sur les difficultés rencontrées par les usagers pour recharger leur véhicule électrique aux bornes communales. Au 31 décembre 2025, la France compte plus de 4 millions de voitures 100 % électriques ou hybrides rechargeables. Cependant, 50 % des conducteurs jugent que les systèmes de paiement sont peu lisibles, peu diversifiés et incompatibles selon les opérateurs. Ils dénoncent aussi la nécessité de télécharger une application ou de souscrire un abonnement spécifique pour accéder à certaines bornes. Si le réseau de bornes de recharge progresse en volume, la clarté et l'homogénéité des moyens de paiement restent un point faible et donc potentiellement un frein à l'acquisition d'un véhicule hybride ou électrique. Ces difficultés apparaissent en contradiction avec l'objectif de développement de la mobilité électrique porté par le Gouvernement, qui suppose que l'accès à la recharge soit simple, universel et adapté à tous les utilisateurs. Ainsi, il lui demande quelles mesures le Gouvernement entend prendre pour garantir l'interopérabilité des bornes de recharge installées par les collectivités et imposer aux opérateurs des moyens de paiement diversifiés et accessibles à tous les usagers.

### Données clés

**Auteur :** M. Sylvain Berrios
**Circonscription :** Val-de-Marne (1re circonscription) - Horizons & Indépendants
**Type de question :** Question écrite
**Numéro de la question :** 18427
**Rubrique :** Automobiles
**Ministère interrogé :** Transports
**Ministère attributaire :** Transports

### Date(s) clée(s)

**Question publiée au JO le :** 29 septembre 2026, page 8988